



# Vivre à Arbin



Finances

Budget

Lettre n°90.

Bien cher Albinus,

Lors du Conseil Municipal du 8 avril, ma lettre 89, je t'avais relaté comment le Conseil avait « expédié » en peu de temps les délibérations des comptes 2012 et des budgets prévisionnels 2013. C'est devenu une habitude, en séance du Conseil tout est global, tout est préparé à l'avance, il n'y a donc aucun débat public entre Conseillers.

Les comptes 2012 ne sont bien évidemment pas comparés avec les années antérieures, ce qui ne te donne aucune notion sur les variations des dépenses ou des recettes. Ce n'est donc pas avec les quelques chiffres débités, sans aucun commentaire, que tu pouvais avoir une information pertinente. Aujourd'hui, après consultation des documents officiels, je suis en mesure de t'apporter quelques précisions. Tu vas pouvoir te rendre compte que pour compenser des dépenses démesurées pour la taille de notre Commune, le Conseil fait appel à l'emprunt d'une manière excessive. Un endettement presque caché, puisqu'il faut aller dans le détail des comptes pour en connaître les montants.

\*\*\*

## Le Budget Général. Section de fonctionnement.

### a) Les recettes.

Rappel. Elles sont essentiellement constituées : des impôts locaux, (taxe d'habitation et taxes foncières ligne 3), de l'attribution de compensation issue des nouvelles taxes perçues par la Communauté de Communes (ligne 4), en remplacement de la taxe professionnelle, et des dotations forfaitaires de l'Etat et certaines Collectivités (ligne 7). Comme les années précédentes ces recettes ont peu varié en 2012.

Evolution des recettes de fonctionnement						
RECETTES	2008	2009	2010	2011	2012	Prévisions 2013
1 Atténuation de charges	16 323,33	17 846,33	4 176,20	16 801,24	631,00	4 000
2 Produits de service	14 297,20	7 936,17	6 769,66	12 203,87	47 380,42	58 900
3 Contributions directes	145 323,00	150 366,00	154 115,00	158 589,00	164 115,00	167 900
4 Attribution de la CCPM	208 861,51	196 589,90	196 589,90	196 589,90	196 589,90	196 590
5 Taxes sur pylônes	13 072,00	13 616,00	14 626,71	15 312,00	16 016,00	16 200
6 Droit de mutation	6 435,00	7 936,00	6 046,00	6 862,00	6 847,00	6 850
6b Taxe sur l'électricité					4 286,02	7 000
7 Dotations et participations	65 865,00	68 006,03	68 597,66	69 328,66	70 728,92	68 830
8 Produits de gestion courante	10 812,05	14 821,17	14 428,31	13 822,96	17 500,92	15 500
9 Produits exceptionnels	44 316,54	32 629,18	257 060,82	34 794,43	5 447,24	42 245
10 <b>RECETTES TOTALES</b>	<b>525 305,63</b>	<b>509 746,78</b>	<b>722 410,26</b>	<b>524 304,06</b>	<b>529 542,42</b>	<b>584 015</b>
11 <b>RECETTES hors ligne 9</b>	<b>480 989,09</b>	<b>477 117,60</b>	<b>465 349,44</b>	<b>489 509,63</b>	<b>518 647,94</b>	<b>541 770</b>
12 <b>Variation annuelle</b>	<b>+13,87%</b>	<b>-0,80%</b>	<b>-2,46%</b>	<b>+5,19%</b>	<b>+5,95%</b>	<b>+4,45%</b>

L'évolution des recettes ne pouvant se comparer qu'à périmètre constant, j'ai retranché, comme les années antérieures, les recettes exceptionnelles (ligne 9). Elles n'ont pas un caractère de gestion courante, elles proviennent d'évènements financiers fluctuants.

Pour l'année 2012, seule la ligne 2, recettes de service, est en forte hausse. Comme je te l'avais déjà signalé l'an dernier lors du budget prévisionnel, il s'agit d'une modification comptable, un transfert de charges de **21 929€** provenant du compte « eau et assainissement ». Jusqu'en 2011 la dépense de personnel affectée à cette activité était prise sur le compte général. Si on ne tient pas compte de cette correction, et donc en comparant les mêmes choses, les recettes 2012 seraient en hausse non pas de 5,95%, mais seulement de 1,47%. Tu vois, pas de quoi pavoiser !

Pour la prévision 2013, le Conseil compte une fois de plus sur des rentrées exceptionnelles, dont la fameuse reprise de provision de **20 645 €** toujours pas réclamée par le Crédit Agricole, dans « l'affaire Choc Arbin ». Alors que la Commune, caution du prêt accordé à cette entreprise était contrainte de payer depuis 2009, voilà une banque pas trop pressée de récupérer son argent !

## b) Les dépenses.

Elles se répartissent en 5 chapitres principaux. Les 2 premières (lignes 1 et 6) représentent les dépenses permanentes les plus importantes.

Evolution des dépenses de fonctionnement.							
DEPENSES en €		2008	2009	2010	2011	2012	Prévision 2013
1	<b>Charges à caractère général</b>	<b>174 646,17</b>	<b>179 726,47</b>	<b>206 724,18</b>	<b>255 403,27</b>	<b>222 427,05</b>	<b>266 300</b>
1bis	- énergie électricité	18 630,00	19 359,00	16 495,00	29 604,57	27 454,44	28 000
2	- entretien de batiments	1 994,00	14 952,00	6 311,00	13 996,60	5 645,25	30 000
2bis	- fournitures petits équipem	13 022,00	15 414,00	14 292,00	25 116,88	17 341,45	25 000
3	- entretien voies et réseaux	15 634,00	8 430,00	41 311,00	46 578,70	24 252,13	30 000
4	- honoraires	26 915,00	20 427,00	16 296,00	15 901,84	15 067,25	10 000
5	- fêtes et cérémonies	12 389,00	14 136,00	12 311,00	12 715,33	12 297,55	15 000
6	<b>Charges de personnel</b>	<b>191 327,96</b>	<b>200 508,33</b>	<b>220 565,90</b>	<b>275 993,85</b>	<b>272 953,25</b>	<b>291 750</b>
7	- personnel titulaire	68 520,00	77 892,00	84 815,00	93 136,39	118 673,72	119 000
8	- personnel non titulaire	52 689,00	50 253,00	56 807,00	84 882,54	55 743,70	60 000
9	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>47 554,98</b>	<b>47 366,86</b>	<b>46 194,79</b>	<b>52 015,56</b>	<b>42 469,25</b>	<b>76 895</b>
10	- indemnités d'élus	27 950,00	28 912,00	29 122,00	29 195,14	29 195,95	30 000
11	- participation CCAS	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0
11bis	- remboursement caution						20 645
12	- subventions associations	8 790,00	7 080,00	5 700,00	5 000,00	5 600,00	10 000
13	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 282,50</b>	<b>39 400</b>
14	intérêts d'emprunts					16 282,50	39 400
15	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>35 517,74</b>	<b>99 467,73</b>	<b>213 475,17</b>	<b>1 739,78</b>	<b>2 789,89</b>	<b>0</b>
16	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>449 046,85</b>	<b>527 069,39</b>	<b>686 960,04</b>	<b>585 152,41</b>	<b>560 474,94</b>	<b>674 845</b>
17	<b>DEPENSES hors ligne 15</b>	<b>413 529,11</b>	<b>427 601,66</b>	<b>473 484,87</b>	<b>583 412,63</b>	<b>557 685,05</b>	<b>674 845</b>
18	<b>Variation annuelle</b>	<b>+5,96%</b>	<b>+3,40%</b>	<b>+10,73%</b>	<b>+23,21%</b>	<b>-4,45%</b>	<b>+21%</b>

Comme pour les recettes, l'évolution des dépenses doit se comparer à périmètre constant, j'ai donc là aussi retranché les dépenses exceptionnelles de 2012, ligne 15. Après 2 années de fortes hausses, lignes 17, on remarque une baisse pour 2012, mais elle n'est qu'artificielle, pour 2 raisons majeures :

La première : comme dans le compte recettes, il faudrait ajouter à la ligne 6, **21 929€** pris sur le compte de l'eau.

La seconde : le Conseil n'a pas renouvelé sa « participation » de **10 000€** au CCAS.

Si on ajoute ces deux sommes les dépenses 2012 sont en hausse de 1,06% par rapport à 2011, et non pas en baisse de 4,45%. Là aussi pas de quoi parader, surtout quand on examine de plus près les différentes lignes, car comme souvent le diable est dans le détail.

En effet, ligne 13 apparaît donc pour la première fois le remboursement d'intérêts des **300 000€** empruntés en 2011 au Crédit Agricole à 4,60% sur 10 ans (sur ce compte dépenses de fonctionnement ne sont remboursés que les intérêts, la part du capital est prise sur le compte investissement).

Afin de faire face à cette nouvelle dépense, sans avoir de possibilité de recettes en plus, il a bien fallu diminuer d'autres dépenses courantes. Cette année 2012 le Conseil a « choisi de raboter » les dépenses d'entretien (lignes 2 et 3). Le Conseil préfère donc moins entretenir mais par contre toujours dépenser autant en fêtes et cérémonies. Au passage il faut que tu saches que le « repas des anciens » n'est pas pris sur ce compte, mais sur celui du CCAS.

Tu noteras aussi que les charges de personnel restent fortes, et sont toujours en augmentation, car si on ajoute les **21 929€** payés sur le compte de l'eau on arrive à un montant de **294 882€**, une hausse de 6,84% par rapport à 2011 ! Mais sans plus de détails, impossible de savoir d'où provient cette hausse constante. Depuis 2008, début du mandat de ce Conseil, la hausse de cette dépense est de 54%. Bravo pour la gestion rigoureuse !

Pour 2013 le Conseil en remet une couche **+21%**, il faut remarquer un retour à des dépenses d'entretien, mais on a vu ce qu'il en a été en 2012 ! Les frais de personnel continuent d'augmenter, c'est devenu une habitude. Quant aux charges financières, bien évidemment elles sont à la hausse puisqu'en 2013 arrive le remboursement des **500 000€** empruntés par le Conseil pour le bâtiment technique. A ce propos, tu noteras que le bulletin municipal de décembre 2012 nous disait en page 6 que la Commune n'avait emprunté que **200 000€** pour ce projet. Albinus faut-il croire à une coquille d'impression ?

## Le Budget Général. Section d'investissement.

### a) Les recettes.

Evolution des recettes d'investissement en €							
RECETTES PRINCIPALES	2008	2009	2010	2011	2012	Prévisions 2013	
1 Recettes d'équipements	8 577,00	22 316,73	211 999,00	320 668,78	556 901,74	461 600	
2 Subventions	8 577,00	22 316,00	0,00	19 108,00	56 901,74	111 600	
3 Emprunts		0,00	0,00	300 000,00	500 000,00	350 000	
4 Cessions immobilières			50 668,00			0	
5 Immos corporelles (matériel, outil.)			161 331,00	1 560,78		0	
6 Recettes financières	17 757,47	44 446,11	14 606,84	36 524,71	126 986,37	93 132	
7 Dotations	17 757,47	44 446,00	14 606,00	15 883,05	126 346,00	93 132	
8 Récupération provision		0,00	0,00	20 641,66	0,00		
9 Virement section fonctionnement				0,00	0,00	79 996	
10 Sous total	26 334,47	145 068,73	226 787,01	357 372,49	683 888,11	634 728	
11 Opérations entre sections		78 305,89	212 180,17	1 739,78	2 558,98		
12 Report année antérieure				172 331,20			
13 TOTAL	26 334,47	223 374,62	438 967,18	531 443,47	690 028,09	638 288	

Sans entrer dans le détail des chapitres, je te rappelle simplement que dans la ligne dotations, se trouve la récupération de la TVA directement liée à celle des investissements réalisés par la Commune, et la taxe locale d'équipement (TLE) encaissée lors de constructions nouvelles, d'agrandissements ou d'aménagements. Grâce à un emprunt de **500 000€** et un virement de

**106 045€** provenant du compte de fonctionnement, les recettes ont augmenté de presque 30%. L'an dernier je t'avais dit que le Conseil était très optimiste sur les possibilités d'obtenir des subventions à hauteur de **100 000€**, tu peux voir qu'on est loin du compte.

Pour 2013 le Conseil a prévu de se repayer une tranche d'emprunt à hauteur de **350 000€**, comme je te l'ai dit dans ma dernière lettre c'est sans doute pour financer les travaux pour la nouvelle Mairie. Mais à ce jour on ne connaissait toujours pas le montant des travaux, et donc si cet emprunt sera suffisant.

## b) Les dépenses.

Evolution des dépenses d'investissement en €						
DEPENSES	2008	2009	2010	2011	2012	Prévision 2013
1 Dépenses imprévues						0
2 Immos incorporelles	3 274	11 284	5 051,50	1 575,00	1 625,00	1 000
3 Frais documents d'urbanisme		2 003	5 051,50		1 625,00	1 000
4 Frais d'étude		4 688				
5 Logiciel		4 592				
6 Site Internet				1 575,00		
7 Immos corporelles	39 315	29 863	77 869,79	454 413,69	154 675,97	22 600
8 Cimetières				82 387,23		
9 Plantations d'arbres			4 379,68			
10 Autres bâtiments publics				30 841,62	3 349,94	
11 Réseaux de voiries			32 436,50	252 679,98	97 884,67	
11bis Réseaux cablés				58 255,98	486,37	
12 Réseaux d'électrification			17 333,22	3 417,21		
13 Matériel roulant					50 216,44	
14 Autres installations, matériel et outillage		7 258	13 097,38	8 194,29	2 738,55	500
15 Matériel de bureau et informatique	3 109	7 723		8 837,24		1 600
16 Mobilier		7 174	3 764,97	7 220,30		5 000
17 Autres			3 918,54	1 753,79		15 500
18 Immos en cours	39 729	37 846	26 392,68	41 760,73	563 613,91	535 456
19 Remboursement d'emprunt					27 111,11	51 600
20 TOTAL	82 319	78 994	109 313,97	497 749,42	747 026,65	610 656

Pour 2012, tu noteras dans le tableau ci-dessus, les montants qui sollicitent un commentaire :

- Ligne 11 : une partie de cette dépense doit correspondre aux travaux entrepris pour la remise en état des chemins communaux, condamnés. en partie, depuis plusieurs années, par des éboulements.
- Ligne 13 : montant de l'achat du nouveau camion plateau.
- Ligne 18 : ces travaux en cours doivent concerner l'implantation de la Mairie dans l'ancien presbytère, on serait donc proche de **500 000€**.
- Ligne 19 : c'est le montant du remboursement de la part du capital des **300 000€** empruntés sur 10 ans au Crédit Agricole en 2011.

Pour la prévision de 2013, il faut essentiellement retenir la dépense de la nouvelle Mairie (ligne 18), et bien évidemment une partie supplémentaire du remboursement d'emprunt (ligne 19) des **500 000€**, réalisé au cours de l'année 2012.

Concernant l'ensemble des emprunts en fonction du capital total emprunté de **800 000€**, des durées et des différents taux accordés, la charge d'intérêts sera à ce jour de plus de **300 000€**.

Voilà, cher Albinus, les éléments qui me semblent indispensables pour appréhender la situation financière de notre village. Difficile de faire mieux, car tout cela reste tout de même très global. Que faut-il retenir :

- les recettes de notre Commune hors emprunts n'augmentent pas. Rassure-toi nous ne sommes pas les seuls. Les Elus de tout bord se plaignent depuis des années des diminutions des dotations de l'Etat, de la régression constante des subventions du Département et de la Région. Que faut-il faire pour compenser ? Soit, comme certaines Communes l'ont fait, procéder à des coupes drastiques dans les dépenses de fonctionnement, même s'il est vrai que dans ce domaine l'Etat ne donne pas l'exemple. Soit limiter les investissements au strict nécessaire ce que nos Elus sont loin de faire. Soit, enfin, augmenter les impôts locaux ! Difficile à 1 an des élections municipales...
- les dépenses explosent depuis 3 ans alors que le Maire lors des vœux de janvier 2011 (lettre 43) avait annoncé qu'il fallait tout arrêter : « *On joue la prudence, on repousse les gros projets* », propos déjà annoncés dans le bulletin municipal de juin 2010. Pour faire face le Conseil emprunte à tout va. J'aurai l'occasion dans un prochain courrier de te donner plus de détails sur ce point.

Dans une prochaine correspondance j'aborderai les budgets annexes : eau et assainissement, ZAC et celui du CCAS que l'on persiste à ne pas vouloir afficher.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Juin 2013